



RAPPORT D'ACTIVITÉ TÄTIGKEITSBERICHT

2020

COMITÉ

M. Charles Ridoré, Président
Mme Piedad Cortes-Monroy
Mme Teresa Kaenel
M. César Murangira
M. Alain Wampach
M. Lionello Zanatta, Directeur

INTERVENANT-E-S

M. Lionello Zanatta, Directeur
Mme Gaëlle Kolly
Mme Giovanna Fazzari (depuis le 01.07.20)
M. Daniel Waldispühl

COL. ADMINISTRATIVE

Mme Saskia Paiva

SAISIE COMPTABLE

CIS Centre d'intégration socioprofessionnelle
Fribourg

VÉRIFICATRICES

Mme Jocelyne Moret
Mme Laure Clément

CONTACT

M. Lionello Zanatta - 079 703 36 57

ADRESSE

Route de la Vignettaz 48, 1700 Fribourg

INFORMATION

www.ex-expression.ch - info@ex-expression.ch

PERMANENCE TEL.

0848 08 08 08 (tarif réduit, Fr.0.04/min.)

LIEU D'ACCUEIL

Route de la Vignettaz 48
1700 Fribourg

Avec le soutien de :



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

Le mot du président

Pour EX-expression, comme probablement pour la plupart des institutions, l'année 2020 restera longtemps dans les souvenirs comme une année hors norme. Des objectifs avaient été fixés, des étapes balisées, bref, l'essentiel du parcours semblait pouvoir se faire en pilotage automatique. Et puis la pandémie est arrivée parmi nous, et son impact multiple a obligé tout un chacun à reprendre le contrôle, à naviguer à vue, gérant au mieux les aléas du parcours en ne perdant pas de vue les objectifs en lien avec les buts de l'institution.

Nous avons pu rapidement nous adapter à la situation. Une ligne téléphonique plus étendue a été mise en place. Le travail administratif s'est poursuivi, en télétravail ou en présence alternée au bureau. Les séances du comité ont eu lieu le plus souvent en vidéoconférence. Quant au suivi avec les auteur-e-s, d'abord suspendus au début de la pandémie, il a pu rapidement reprendre sous forme d'entretiens par vidéo ou via le téléphone.

Un événement marquant de l'année écoulée est la finalisation d'un mandat de prestation entre l'Etat de Fribourg et l'Association « EX-expression » pour la prise en charge par cette dernière du travail de prévention de la violence moyennant un suivi socio-thérapeutique des auteur-e-s de violence domestique. Officiellement, ce mandat, qui traduit une reconnaissance officielle de la valeur du travail effectué depuis 15 ans par EX-expression, a débuté le 1^{er} janvier 2021. Dans la pratique, dès juillet 2020 est déjà entrée en vigueur l'obligation pour les auteur-e-s de violence expulsé-e-s du domicile de suivre 3 entretiens ayant pour objectifs d'évaluer leurs besoins, de les orienter vers un suivi socio-thérapeutique et de renforcer leur motivation à se soumettre à un tel suivi.

La conjonction, d'une part, de l'impact probable de la pandémie sur l'augmentation de la violence domestique, et d'autre part, des nouvelles demandes découlant du mandat de prestation, a conduit à une augmentation importante, par rapport à l'année précédente, du nombre de séances de suivi offertes en 2020 par notre association : 602 séances contre 474, soit 27% de plus.

La double conséquence découlant de l'entrée en vigueur du mandat de prestation sera, d'une part, l'augmentation du nombre de cas suivis, d'autre part la prépondérance du nombre de personnes astreintes, envoyées par les autorités judiciaires, sur le nombre d'auteur-e-s venant de leur plein gré suivre un parcours de prévention. Il y aura d'autres conséquences aux niveaux organisationnel et administratif, sans oublier le souci du développement institutionnel de l'association, en référence à son but statutaire.

Au niveau des perspectives, l'année 2021 sera pour nous celle de la mise en œuvre du mandat de prestation avec ses conséquences à différents niveaux : organisationnel, administratif, financier... En espérant que la pandémie laissera la place à un retour vers un fonctionnement moins chaotique.

Au nom de comité, j'adresse mes vifs remerciements aux partenaires qui nous donnent les moyens de poursuivre nos objectifs. Nos remerciements vont à la Direction de la sécurité et de la justice, à la Direction de la santé et des affaires sociales, à la Loterie romande. Merci également à nos partenaires de réseaux, à nos prestataires de services, à nos intervenant-e-s, à l'équipe du secrétariat et aux membres du comité.

Charles Ridoré

Président, mars 2021

Worte des Präsidenten

Für EX-pression, wie wahrscheinlich für die meisten Institutionen, wird das Jahr 2020 lange als ein außergewöhnliches Jahr in Erinnerung bleiben. Zielvorgaben waren gesetzt, Etappen festgelegt, kurzum, der größte Teil der Strecke schien wie auf automatische Steuerung zu funktionieren. Doch dann tauchte die Pandemie unter uns auf, und ihre vielfältigen Auswirkungen zwangen alle, die Kontrolle wiederzuerlangen, in Sichtweite zu navigieren, und dabei die Unwägbarkeiten so gut wie möglich zu bewältigen und dabei nicht die Ziele der Institution aus den Augen zu verlieren.

Wir konnten uns schnell auf die Situation einstellen. Eine Telefonleitung wurde eingerichtet. Die administrative Arbeit wurde fortgesetzt, entweder durch Homeoffice oder durch abwechselnde Anwesenheit im Büro. Die Komiteesitzungen fanden hauptsächlich per Videokonferenz statt. Was die Betreuungen der Täter betrifft, die am Anfang der Pandemie zunächst ausgesetzt wurden, konnten schnell wieder in Form von Video- oder Telefoninterviews fortgesetzt werden.

Ein bedeutender Fortschritt im vergangenen Jahr war der Abschluss eines Leistungsauftrages zwischen dem Staat Freiburg und dem Verein "EX-pression" damit dieser die Arbeit der Gewaltprävention durch sozialtherapeutische Betreuung von Tätern häuslicher Gewalt übernimmt. Offiziell begann dieses Mandat, was eine offizielle Anerkennung von der Geleistete Arbeit unseres Vereins darstellt, am 1. Januar 2021. Jedoch besteht bereits seit Juli 2020 die Verpflichtung für die ausgewiesenen Gewalttäter bei drei Gesprächen teilzunehmen, deren Ziele dahin bestehen, ihre Bedürfnisse einzuschätzen, sie auf eine sozialtherapeutische Betreuung hinzuweisen und ihre Motivation zu stärken, um sich einer solchen Betreuung einzuhalten.

Die Kombination aus den wahrscheinlichen Auswirkungen der Pandemie auf den Anstieg der häuslichen Gewalt einerseits und den neuen Anforderungen, die sich aus dem Leistungsauftrag ergeben, hat dazu geführt, dass die Anzahl der von unserem Verein im Jahr 2020 angebotenen Betreuungssitzungen im Vergleich zum Vorjahr deutlich gestiegen ist: 602 Sitzungen gegenüber 474, was einer Steigerung von 27 % entspricht.

Die doppelte Auswirkung des Inkrafttretens des Leistungsauftrages ist zum einen die Erhöhung der Zahl der betreuten Fälle und zum anderen das Überwiegen der Zahl der von den Justizbehörden entsandten Verpflichteten gegenüber der Zahl der Täter, die sich freiwillig einem Präventionsprogramm unterziehen. Daraus ergeben sich weitere Konsequenzen auf organisatorischer und administrativer Ebene, ohne die Sorge um die institutionelle Entwicklung des Verbandes unter Bezugnahme auf seinen Satzungszweck zu vergessen.

Was die Perspektiven betrifft, so wird das Jahr 2021 für uns das Jahr der Umsetzung des Leistungsauftrags mit seinen Folgen auf verschiedenen Ebenen sein: organisatorisch, administrativ, finanziell ... Mit der Hoffnung, dass die Pandemie die Rückkehr zu einer weniger chaotischen Funktionsweise ermöglicht.

Im Namen des Komitees spreche ich unseren herzlichen Dank an die Partner aus, die uns die Mittel geben, unsere Ziele zu verfolgen. Wir bedanken uns bei der Sicherheits- und Justizdirektion, bei der Direktion für Gesundheit und Soziales und bei der Loterie Romande. Auch unseren Netzwerkpartnern, unseren Dienstleistern, unseren Begleitern, dem Sekretariatsteam und den Mitgliedern des Komitees möchten ich besonders bedanken.

Charles Ridoré

Präsident, März 2021

Nos activités

L'apparition de la pandémie a, sans surprise pour EX-expression aussi, marqué l'année 2020 d'une empreinte indélébile. Bien heureusement l'impact a été bien moins grave que dans d'autres domaines de notre société. Néanmoins nous avons réagi à la première vague d'apparition du virus Covid-19 et au confinement qui l'a accompagné d'abord par une fermeture complète de nos bureaux et de l'ensemble de nos activités. A cette première réaction immédiate, nous avons ajusté tant bien que mal nos activités avec une poursuite de la gestion de la structure par le télétravail et la mise en place de séance de thérapie par vidéo. Seul le groupe thérapeutique, par ailleurs déjà quelque peu fragilisé par moins de demandes, a dû être suspendu jusqu'à nouvelle décision. Dans le courant de l'été nous avons repris toutes les consultations en visu à l'exception du groupe, avec bien évidemment la mise en place des mesures de protection officielles. L'offre allophone, à l'aide d'interprètes communautaires, a été dans un premier temps freiné de manière significative par la difficulté d'organisation pratique de séances par support vidéo à trois.

Lors du confinement le milieu des professionnels confrontés à la violence domestique ont tenté d'ajuster leurs interventions à la réalité précaire. Une collaboration plus accrue a vu le jour entre Solidarité Femmes et l'Office familial principalement. Lors de contacts avec les auteur-e-s nous avons abordé systématiquement la question de la sécurité et des besoins des victimes présentes sur le moment même de l'appel. Avec l'accord de ces dernières et un numéro de téléphone personnel, nous avons convenu avec Solidarité Femmes et l'Office familial de transmettre les coordonnées pour qu'elles soient rappelées. A l'inverse nous étions à disposition pour appeler les auteur-e-s qui nous avaient été signalés, après avoir vérifié avec les professionnels concernés les éléments utiles à notre appel.

Cette tentative concertée de répondre au mieux aux besoins de la population confrontée à des fortes tensions familiales et à la violence et de contourner les possibles nouveaux obstacles à la demande d'aide auprès des centres spécialisés n'a pas été fortement utilisée. EX-expression par ailleurs n'a pas constaté lors du confinement lui-même une augmentation significative des demandes et des consultations, les conséquentes demandes d'aide sont apparues quelques mois plus tard.

Relater l'année 2020 implique sans aucun doute de mentionner la forte augmentation des séances offertes aux bénéficiaires de notre structure constatée au terme de l'année 2020. En effet une augmentation de 27% a caractérisé l'ensemble de l'année, ce qui constitue un véritable record. Bien que EX-expression ait fait régulièrement état d'une augmentation progressive des demandes et des prestations dans le courant de ces dernières années, jamais nous n'avions observé, en une seule année, un accroissement de 1/4 des séances proposées. Cette augmentation constatée également au niveau national a impliqué de la part du personnel un effort progressif sur plusieurs mois et des ajustements tant en ressources humaines que structurelles pour faire face aux besoins du travail de terrain.

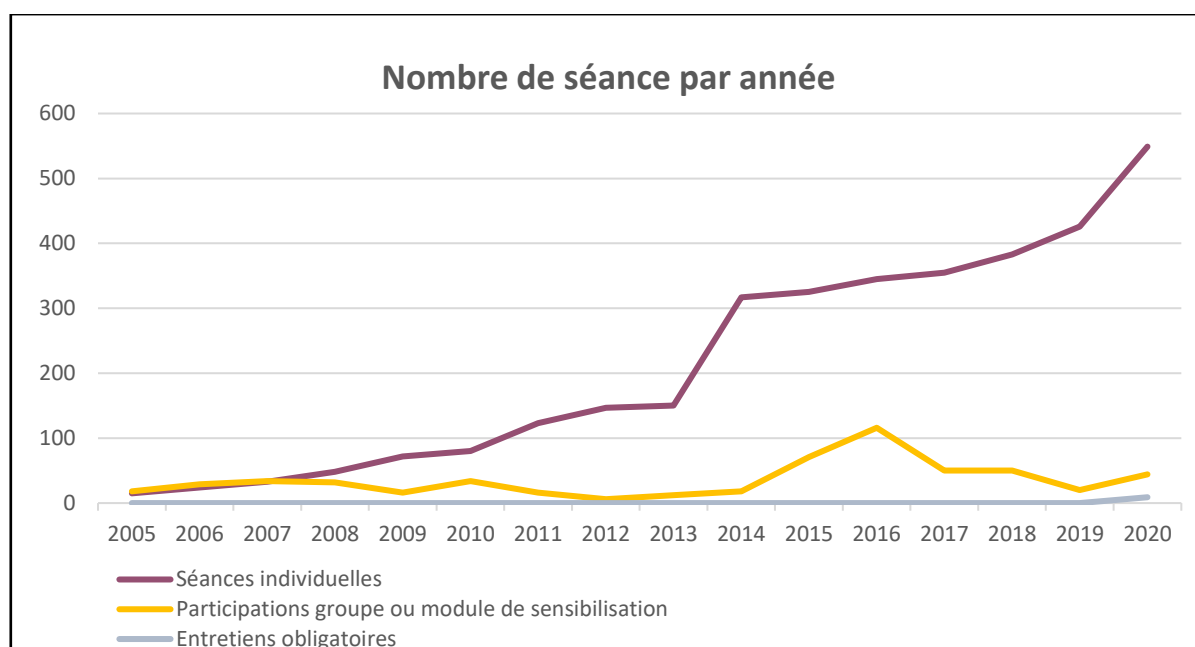
Nous expliquons principalement cette augmentation par l'effet des mesures sanitaires dans le contexte familial. Nous avons en effet constaté une corrélation entre le stress et l'insécurité vécu lors de la crise sanitaire et les dynamiques agressives. Il ne s'agit en réalité pas d'une apparition de la violence, mais il nous semble plus vraisemblable un facteur majeur révélateur de tensions ou conflits déjà présents ou latents. Finalement nous retrouvons un mécanisme déjà connu auprès des auteur-e-s dans les dynamiques de couple : ce ne sont pas les différents problèmes auxquels les personnes sont confrontées qui sont les causes du recours à la violence, mais bien le déficit de compétences à les affronter. Les fragilités et les déséquilibres relèvent et amplifient des difficultés préexistantes. Il n'en reste pas moins qu'il est indéniable que la gravité de la situation générée par l'apparition des mesures contre la pandémie et l'ensemble des inconnues et insécurités qu'elles ont générées a eu pour effet de mettre à rude épreuve toute relation et équilibre personnel. Il va de soi que ces constats ne constituent en aucun cas une justification de l'utilisation de la violence.

Dans ce sens la vague pandémique a été suivie par une vague de demandes mais quelque peu décalée de 2-3 mois, comme un temps de crise qui s'installe et un besoin qui cherche progressivement des réponses.

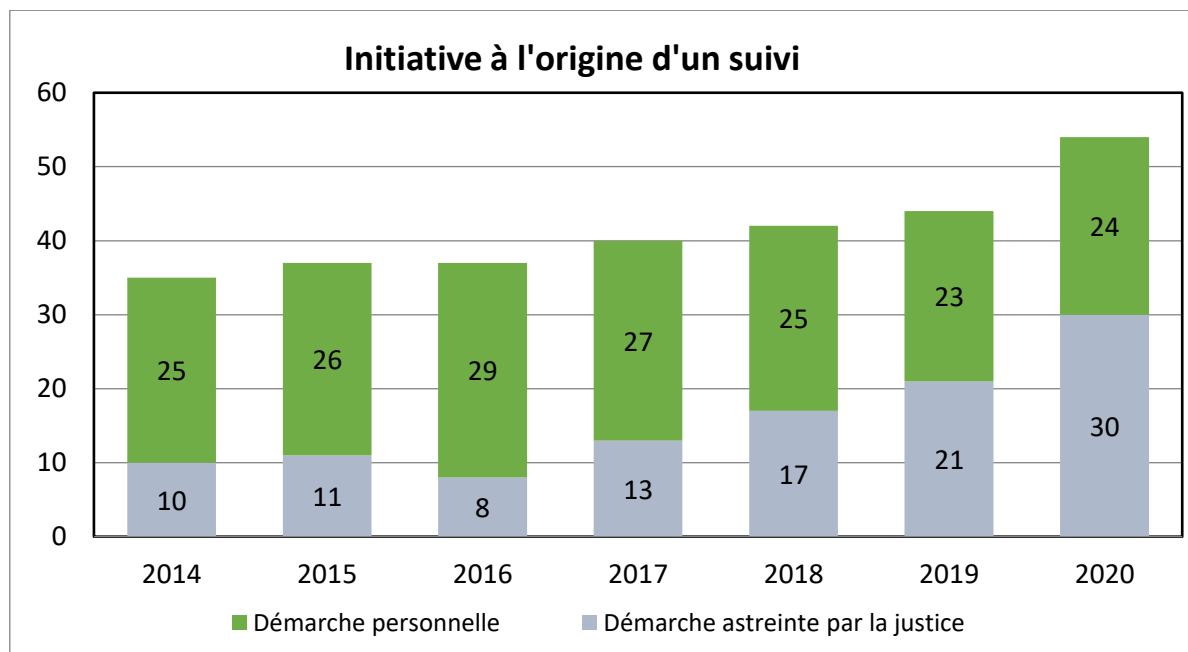
Un autre facteur pouvant expliquer l'augmentation des séances proposées est la proximité de l'entrée en vigueur du Mandat de prestations signé entre EX-expression et l'Etat à la suite de l'application de la loi relative à l'amélioration de la protection des victimes de violence qui a été adoptée par le Grand Conseil. Cette loi prévoit les dispositions d'application de la loi fédérale sur l'amélioration de la protection des victimes de violence et permet également une intervention étatique plus structurée et coordonnée pour la prise en charge des auteur-e-s de violence avec un organisme spécialisé comme EX-expression. L'appareil judiciaire a ainsi augmenté ses dispositions et décisions en astreignant d'une manière plus fréquente les auteur-e-s à suivre les programmes que nous offrons.

Données statistiques

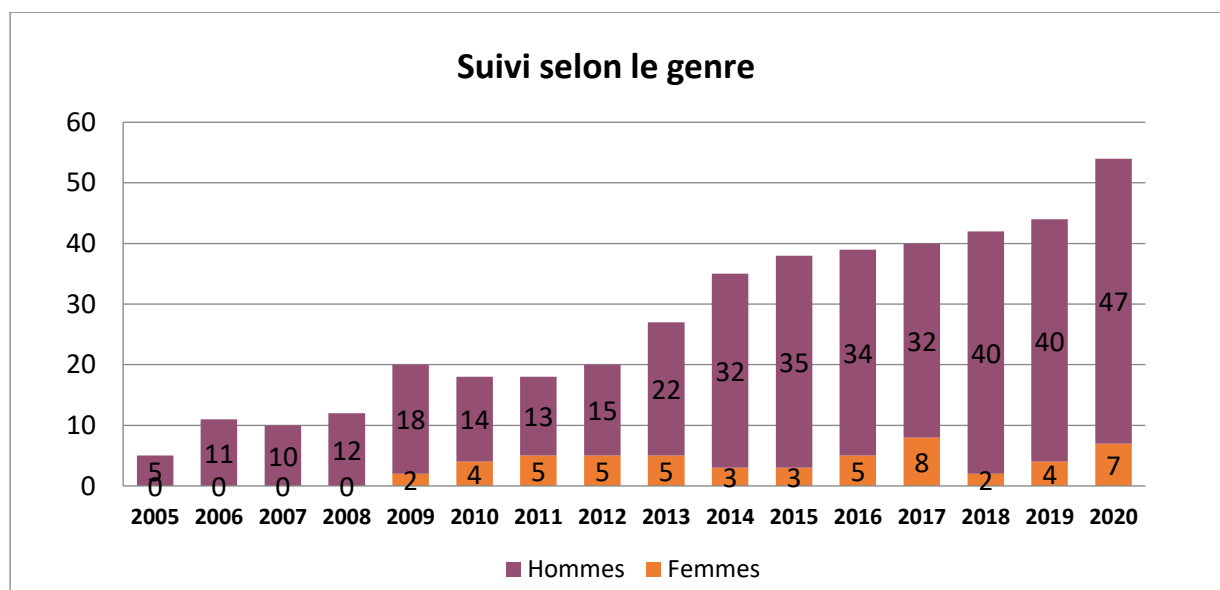
Nous avons enregistré cette année 549 séances individuelles, soit plus de $\frac{1}{4}$ de séances individuelles supplémentaires par rapport à l'année précédente. En cumulant les séances individuelles avec les séances de groupe et les entretiens obligatoires, nous arrivons à une somme totale de 602 séances réalisées en présentiel et à distance. Cette hausse est constatée d'une part par l'augmentation des mandats en provenance de la justice et d'autre part par l'ajustement du nombre de séances à réaliser pour aboutir notre programme (individuel ou en groupe) qui est passé de 20 à 25 incluant la séance d'information et la séance post-suivi des 6 mois. Concernant les séances réalisées sous forme d'activité groupale, le chiffre a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente mais reste encore relativement bas en comparaison à d'autres années. Ceci s'explique principalement par le fait que nous avons dû fermer le groupe dans le courant du mois de mars afin respecter les mesures mises en place pour freiner la pandémie.



Pour la première fois de l'histoire d'EX-pression, la majorité des personnes qui ont entrepris une démarche entraînant un suivi nous sont parvenues par le biais de la justice. Sur un total de 54 démarches entraînant un suivi, 30 sont à l'origine d'une démarche astreinte par la justice et 24 sont d'une démarche personnelle, soit une équivalence de 56% de démarches astreintes contre 44% de démarches personnelles. Cette constatation marque le résultat positif de notre collaboration avec l'ensemble du système judiciaire.

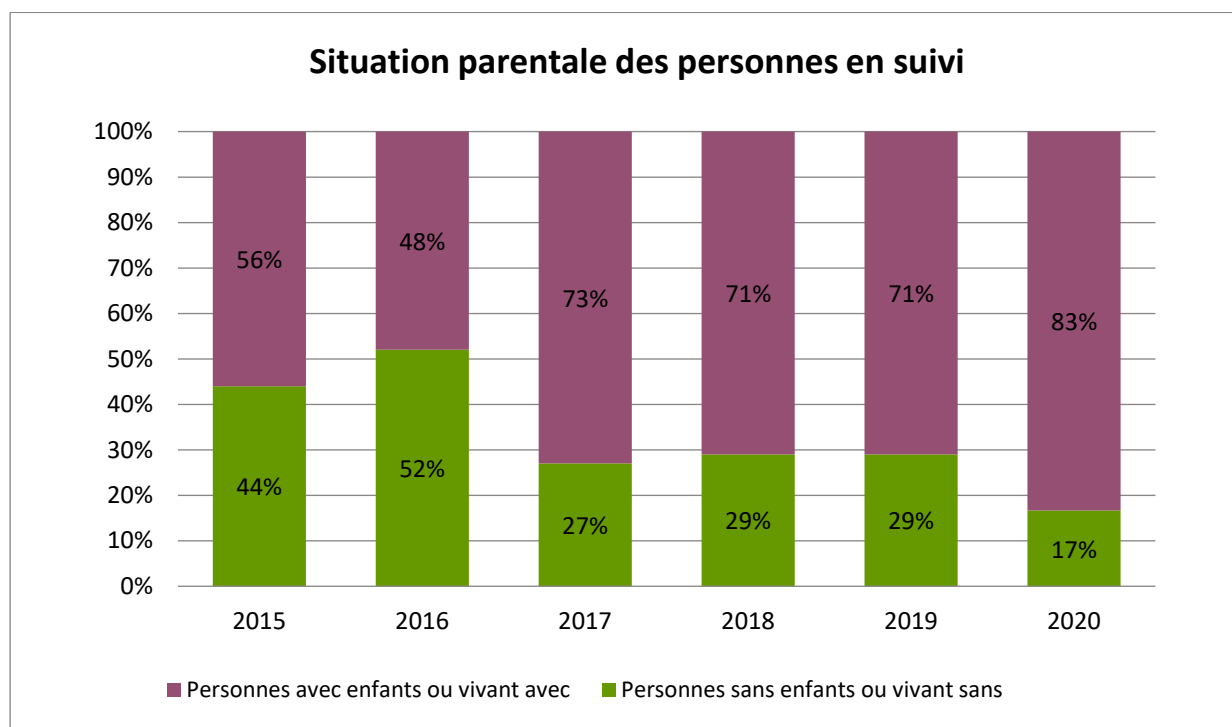


Les démarches de consultation sont majoritairement réalisées par une population masculine. La proportion de femmes en consultation dans notre structure augmente mais reste néanmoins inférieur à la moyenne enregistrée au niveau national¹. Une constatation qui nous indique que le travail de consultation pour auteures est en progression mais qu'il reste encore à développer au sein de notre structure.



¹ APSCV, statistiques nationales sur le travail de consultation avec les personnes ayant recours à la violence 2019: 83% des participants à un suivi étaient des hommes et 17% des femmes, <http://www.apscv.ch/statistiques.html>

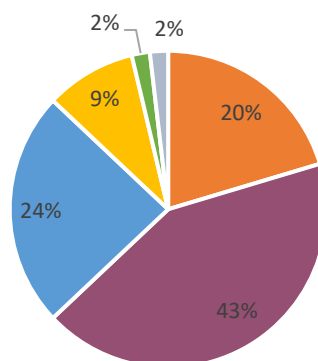
Nous constatons aussi que cette année nous enregistrons le plus haut taux de personnes auteur-e-s avec enfant(s) ou vivant avec (hommes et femmes confondus). En effet, 83% des personnes en consultation ont des enfants ou vivent avec des enfants. La proportion de parentalité est d'autant plus marquante du côté des femmes car il s'avère que toutes les femmes en consultation durant cette année ont des enfants ou vivent avec des enfants. Ce constat nous confirme dans notre volonté de développer davantage encore l'accompagnement des interactions parent-enfants sous une optique de gestion de l'agressivité et de la violence.



Données démographiques :

Âge des auteur-e-s en consultation

- 20-29 ans
- 30-39 ans
- 40-49 ans
- 50-59 ans
- 60-69 ans
- Inconnu



Moyenne âge	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Hommes	47	38	35	39	36	35	38	38	38
Femmes	38	36	33	41	41	39	38	36	35

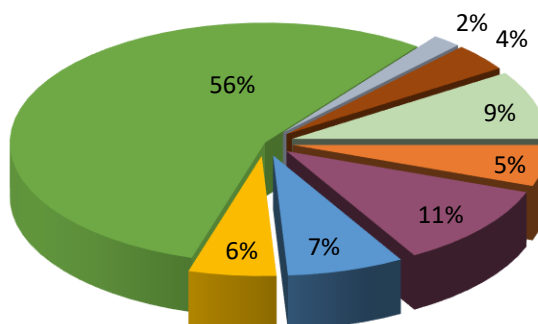
Nationalité	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Suisse	69%	77%	62%	58%	52%	46%
Étrangère	31%	23%	38%	42%	48%	54%

Visibilité et canaux d'entrée :

La plus grande partie des personnes faisant recours à EX-expression ont pris connaissance de notre structure par la voix judiciaire. En ce qui concerne les démarches personnelles (volontaires), ce sont les recommandations par le biais du réseau personnel qui contribuent majoritairement à l'orientation des personnes vers une structure comme la nôtre, sans oublier la part importante des recommandations faite par une institution médicale ou sociale. Ceci confirme une fois de plus la place déterminante de l'impulsion à un changement venant de l'extérieur. Le rôle des professionnel-le-s ainsi que de l'entourage reste fondamental.

Connaissance d'EX-expression via:

- Brochure, site internet
- Réseau personnel
- Institutions sociales
- Institutions médicales
- Institutions judiciaires
- Presse
- Autre
- Inconnu

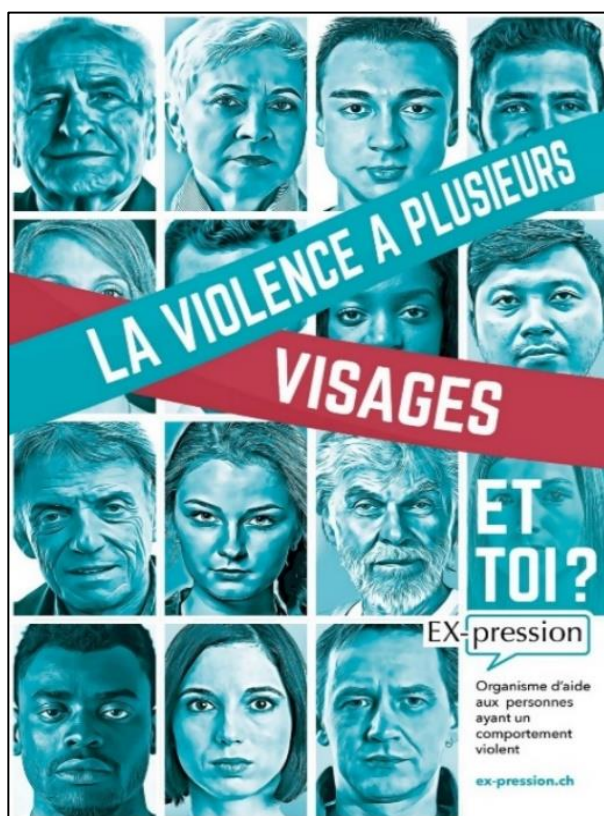


**MA VIOLENCE:
EN PARLER DANS TOUTES
LES LANGUES**

INTERPRÉTARIAT GRATUIT

Dans le courant de l'été, nous avons lancé une petite campagne de sensibilisation « *Ma violence : en parler dans toutes les langues* » auprès de nos partenaires. Cette communication avait pour but principale de rappeler à nos partenaires que nos prestations sont accessibles aussi pour les personnes allophones à l'aide d'un interprétariat communautaire et que grâce à l'aide de financements publics, les frais d'interprétariat sont pour un certain temps gratuits.

La campagne au moyens plus important réalisée en fin 2019 a été reproposée comme prévu en début 2020 à titre de rappel et de visibilité. Malheureusement l'arrivée de la première vague COVID-19 a rendu peu palpable et visibles les bénéfices plus immédiats de l'action publique.



Représentations et collaborations

Pour des raisons de pandémie plusieurs interventions prévues ont été annulés ou reportés à l'année 2021. Néanmoins EX-expression a pu continuer son travail de représentation dans le milieu spécialisé avec intensité et constance. EX-expression peut compter sur un réseau de partenaires et de collaborations performants et nos connaissances dans l'avancement de notre travail d'accompagnement des auteur-e-s ainsi que la connaissance du domaine de la violence domestique sont désormais une expertise reconnue.

Ainsi, nous avons notamment mené activement plusieurs interventions :

Dans le cadre de la **Haute École de Travail Social** de Fribourg nous avons continué à animer une matinée sur la thématique de la violence conjugale en collaboration avec Solidarité Femmes/centre LAVI de Fribourg. Dans ce cadre de « **CAS violence conjugale** » nous avons pu présenter et débattre le travail auprès d'auteur-e-s et victimes avec des étudiants romands.

Des interventions formatives ont été offertes au personnel soignant, par le biais de l'**Hôpital fribourgeois**. Le Centre de formation des soins de l'Hôpital cantonal de Fribourg l'a organisé pour la prise en charge des patients-es victimes de violence conjugale en collaboration avec les partenaires de la Commission cantonale contre la violence conjugale (CVC).

Nous sommes à nouveau intervenus, en collaboration avec le Centre prévention de l'Ale de Lausanne, dans le cadre de la **formation CAS** « *Aspects et soins médico-légaux dans le domaine de la violence interpersonnelle* » organisée par l'Unité de Médecine des violences du Centre Universitaire de médecine légale à Lausanne et la Haute école de santé de Lausanne en collaboration avec le CHUV.

Plus intensément nous avons offerts des consultations de conseil et de formation dans d'autres associations et institutions. C'était en particulier le cas avec une formation de deux jours pour le **SESPP** (Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation) à Fribourg. Dans ce cadre nous avons pu présenter et former à la pratique d'accompagnement d'auteur-e-s de violence, un ensemble de 30 professionnels de cette institution et de certains de ses collaborateurs.

Le **Congrès national annuel regroupant les centres de consultation pour auteur-e-s de violence**, congrès organisé par l'Association professionnelle suisse des centres de consultations contre la violence APSCV à laquelle nous sommes affiliés a dû être reporté pour des raisons de pandémie.

Comme depuis des nombreuses années, EX-expression a poursuivi la collaboration avec l'association « Violence que faire ? » pour répondre au **site internet www.violencequefaire.ch**. Nous avons assumé un rôle de prestataire de service comme spécialiste en réponse aux questions des internautes pour les questions relevant des auteur-e-s.

Dans la même mouvance et en qualité d'experts, nous avons été sollicités en vue de la future participation et collaboration avec le concept d'**Unité de gestion des menaces de la police cantonale**. Dans ce contexte une présentation de notre travail à l'ensemble des cadres de l'échelon supérieur de la Police cantonale a pu être menée en collaboration avec Solidarité-femmes centre LAVI.

Au niveau des représentations, nous sommes membres de **la société Verband des Sozialtätigen Deutschfreiburgs (VSD)** en lien avec les collègues germanophones du domaine du social.

Notre président représente toujours notre association en qualité de **membre de la Commission cantonale contre la violence conjugale** dont la présidence est assumée par le Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille.

Perspectives de terrain

Parler de perspectives dans la réalité que nous traversons tous en ce moment n'est pas chose aisée. D'un point de vue pratique, nous nous questionnons sur les effets de la pandémie en termes d'accroissement des demandes et du maintien de nos prestations en présentiel. Le groupe reste aussi le plus tributaire de cette réalité de part ses particularités et dynamiques.

Le Mandat de prestation signé avec l'Etat nous fait entrer dans une nouvelle ère par les changements des financements d'EX-expression et par son organisation interne. C'est pour nous un changement de pratique et de logique qui constitue un véritable virage à négocier avec prudence et patience dans le courant de 2021.

L'année 2021 sera aussi une année d'application des nouveaux entretiens obligatoires décidé par la police à la suite des mesures d'expulsions de domicile pour les auteur-e-s. Cette offre est nouvelle et elle contient le défi d'une intervention en période de crise à la suite de faits de violence, une prestation délicate et importante en termes de prévention de la première heure.

Du côté des nouveautés, nous avons décidé de construire un programme spécifique pour les parents ayant des comportements violents envers leurs enfants. Nous opérons déjà dans ce contexte depuis quelques années, mais la demande devient de plus en plus importante. Nous allons donc profiter de l'expérience cumulée pour structurer un nouveau contenu et une nouvelle organisation interne spécialement conçus pour les parents qui sera proposé dans le courant de 2021. Nous souhaitons aussi intégrer d'autres expériences internationales dans ce domaine. Pour la réalisation de ce nouveau projet nous cherchons des fonds indispensables à la construction d'une offre de qualité.

En conclusion, pour l'année 2021 nous espérons une consolidation de la structure et ses nouvelles prestations et offres. Nous avons besoin de nous renforcer et assurer l'intensité des nouvelles attentes qu'EX-expression ne souhaite pas décevoir.

ASSOCIATION EX-PRESSION – FRIBOURG

RAPPORT DES REVISEURS DES COMPTES

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé au contrôle des comptes de l'Association EX-expression, à Fribourg, portant sur l'exercice 2020. Les comptes se soldent par une perte de **Fr. 1'802.68**. Le capital reporté au 31 décembre 2020 est le suivant:

Capital au 1er janvier 2020	Fr.	58'274.63
Résultat de l'exercice 2020	Fr.	-1'802.68
Capital au 31 décembre 2020	Fr.	56'471.95

En conclusion de notre rapport, nous certifions que:

- les comptes sont tenus avec soin et exactitude;
- les bilans et comptes de pertes et profits correspondent aux pièces justificatives.


Laure Clément


Jocelyne Moret

Annexe: bilan et comptes de pertes et profits de l'exercice 2020

Fribourg, le 7 avril 2021

Comptes de pertes et profits

	au 31.12.2020	Budget 2020	au 31.12.2019
		CHF	
PRODUITS			
Produits			
Cotisations membres	290.00	500.00	410.00
Facturation aux participants	14'680.00	13'000.00	11'583.00
Facturation mandats judiciaires	35'108.00	30'000.00	29'684.00
Autres produits	739.40	1'500.00	1'168.65
Produits des formations	2'880.00	1'000.00	887.18
Produits totaux	53'697.40	46'000.00	43'732.83
Dons et subsides			
Dons divers	652.00	2'500.00	3'768.00
Don Loro	175'000.00	165'000.00	165'000.00
Subside DSAS fonds prévention	40'000.00	30'000.00	30'000.00
Promotion santé	6'000.00	6'000.00	6'000.00
Projet "allophone"	-	10'000.00	-
Total dons et subsides	221'652.00	213'500.00	204'768.00
Autres produits			
Produit des intérêts	-	-	-
Total autres produits	-	-	-
Total des produits	275'349.40	259'500.00	248'500.83
CHARGES			
Prix de revient			
Indemnisation intervenants/es	79'284.00	62'000.00	58'944.00
Rémunération salariés	112'732.45	114'000.00	99'316.95
Rémunération projets spécifiques	1'836.00	1'500.00	996.00
Charges sociales	33'874.85	29'000.00	26'127.75
Formation et supervision	5'055.00	7'000.00	4'072.40
Autres charges du personnel	-	-	-
Campagne prévention	14'961.20	15'000.00	29'085.65
Rémunération projet "allophone"	3'425.80	6'000.00	10'279.00
Prix de revient total	251'169.30	234'500.00	228'821.75
Résultat brut	24'180.10	25'000.00	19'679.08

Comptes de pertes et profits

	au 31.12.2020	Budget 2020	au 31.12.2019
		CHF	
Résultat brut (report)	24'180.10	25'000.00	19'679.08
Autres frais			
Frais d'exploitation			
Loyer et charges	14'083.00	12'500.00	12'420.00
Mobilier et équipement	-	500.00	848.00
Assurances	908.50	900.00	908.50
Total des frais d'exploitation	14'991.50	13'900.00	14'176.50
Frais d'administration			
Matériel bureau et informatique	3'862.45	800.00	756.80
Frais d'animation	444.95	500.00	444.95
Téléphone et port	2'199.55	2'200.00	2'097.20
Frais de comité	721.00	1'200.00	1'283.95
Comptabilité / conseil / révision	2'400.00	3'500.00	2'460.00
Honoraires juridique	-	-	-
Autres charges administratives	250.00	500.00	425.80
Publicité et promotion	490.00	2'800.00	6'193.90
Site internet / maintenance site	367.58	700.00	743.13
Total des frais d'administration	10'735.53	12'200.00	14'405.73
Frais financiers			
Intérêts débiteurs, frais, ch. ex. préc.	20.20	100.00	67.05
Total des frais financiers	20.20	100.00	67.05
Total des autres frais	25'747.23	26'200.00	28'649.28
Total des charges	276'916.53	260'700.00	257'471.03
Résultat avant amortissement et résultat exceptionnel	-1'567.13	-1'200.00	-8'970.20
Amortissement / rés. Exceptionnel	235.55	-	2'408.20
Résultat exceptionnel			-
Résultat	-1'802.68	-1'200.00	-11'378.40

Bilan au 31 décembre

	2020	2019
	CHF	CHF
ACTIF		
Actifs circulants		
Caisse	1'020.60	634.65
Compte postal	145'930.80	63'221.08
Compte de régularisation d'actifs	25'983.90	990.00
Total actifs circulants	172'935.30	64'845.73
Actifs immobilisés		
Mobilier	370.00	1.00
Matériel informatique	1.00	1.00
Garantie de loyer	2'608.30	2'605.70
Total actifs immobilisés	2'979.30	2'607.70
Total de l'actif	175'914.60	67'453.43

	2020	2019
	CHF	CHF
PASSIF		
Fonds étrangers à court terme		
Créanciers et Passifs transitoires	119'442.65	9'178.80
Total fonds étrangers à court terme	119'442.65	9'178.80
Fonds propres		
Capital au 01.01	58'274.63	69'653.03
Résultat de l'exercice	-1'802.68	-11'378.40
Total des fonds propres	56'471.95	58'274.63
Total du Passif	175'914.60	67'453.43

